

# Le gouvernement appelé à « assumer ses responsabilités » envers les familles

OLJ / le 31 août 2017

À l'occasion de la Journée internationale des personnes disparues, fixée au 30 août, les voix se sont élevées hier appelant les autorités à assumer leurs responsabilités envers les familles des milliers de disparus.

« Nous rappelons constamment aux autorités leur rôle envers cette cause », a ainsi déclaré le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « Il est temps que la souffrance de ces familles devienne une priorité », a-t-il insisté dans un communiqué.

Le CICR souligne qu'il y a quelques semaines, « Oum Ahmad est décédée, le cœur brisé, ignorant le sort de son fils, Ahmad, disparu il y a trente ans ». « Il existe des milliers d'histoires tout aussi tragiques que celle d'Oum Ahmad », a poursuivi le CICR. Il a rappelé que depuis 2012, il mène des interviews avec les familles des disparus pour collecter des informations sur ces personnes et depuis 2015, il collecte des échantillons biologiques des familles des disparus pour de futurs examens d'ADN. « Nous réitérons notre appel aux autorités libanaises pour créer un mécanisme qui permet de faire la lumière sur le sort des disparus, comme pour prendre la relève dans la collecte des échantillons », a-t-il insisté.

De son côté, Human Rights Watch (HRW) a estimé que cette journée est une date qui « marque, un an de plus, l'échec du gouvernement à faire progresser la justice et à demander des comptes concernant le sort de milliers de personnes victimes de disparition forcée ».

L'organisation a appelé le gouvernement à voter la proposition de loi visant à créer une commission d'enquête spécialisée, comme à ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. « Les familles des personnes disparues ne doivent plus rester dans le noir », a insisté HRW.

## **Lettre ouverte à Aoun et Hariri**

Même son de cloche chez le Centre libanais des droits humains (CLDH), qui a lui aussi appelé l'État à ratifier cette convention qu'il avait déjà signée en 2006. Dans une lettre ouverte adressée au chef de l'État Michel Aoun et au Premier ministre Saad Hariri, le président du centre, Wadih Asmar, presse le gouvernement à « prendre les mesures nécessaires pour apporter les réponses qu'attendent depuis des années les familles des disparus ».

« Ce drame qui aurait touché 17 000 personnes au Liban n'a que trop duré, et la découverte il y a quelques jours des dépouilles mortelles des soldats kidnappés par Daech n'a fait que raviver la douleur des familles qui sont toujours sans nouvelles des leurs », a ajouté Wadih Asmar. Il a appelé les deux responsables à « agir immédiatement en mettant à l'ordre du jour du prochain Conseil des ministres (...) la promulgation du décret de création de la commission nationale indépendante pour les victimes de disparitions forcées et les disparus, présenté en 2012 par le ministre de la Justice de l'époque, Chakib Cortbaoui », ainsi que la ratification de la convention.

Le comité des familles des personnes kidnappées ou disparues au Liban a lui aussi assuré qu'il « ne fera aucun compromis sur son droit à connaître la vérité sur le sort de nos disparus ». Dans un communiqué, il s'est attardé sur le dossier des militaires ex-otages du groupe État islamique dont les dépouilles mortelles ont été trouvées il y a quelques jours. Il a ainsi noté que dès le premier jour, les familles ont été solidaires des parents des militaires en « espérant que leur situation ne serait pas similaire à la nôtre ». Et de réitérer son appel à la formation d'une banque d'ADN, comme à voter la proposition de loi pour la formation d'une commission spécialisée qui sera chargée du dossier des disparus.

Enfin, la Commission internationale pour les personnes disparues a publié un communiqué, affirmant que « les gouvernements dans le monde ont l'obligation de déployer tous les efforts pour prendre en charge le problème des personnes disparues et pour soutenir les familles dans leur droit à la vérité, la justice et la réparation ».